

Sujet : [INTERNET] Prolongation EP Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge

De : "> nora.ferrat (par Internet)" <nora.ferrat@free.fr>

Date : 19/01/2018 19:18

Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Nora FERRAT-GUERABSI
Lotissement les 3 Pics
La Gorge
38190 SAINTE AGNES

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Habitante du hameau La Gorge, je connais bien la centrale Hydroélectrique de La Gorge puisque je passe à proximité régulièrement lors de mes promenades.
C'est pourquoi je peux affirmer que je n'ai jamais constaté aucune nuisance ou gêne particulière.

La gestion et la surveillance de cette installation est assurée 7j/7 par le gérant M. Claude BLANC-COQUAND, lui même habitant du village. C'est très rassurant, d'autant qu'il en profite pour avoir un œil sur le ruisseau, les abords de la centrale et l'entretien du sentier qui y mène.
Cette fonction secondaire de lanceur d'alerte est très importante pour moi qui habite le long du Vorz, quand on a en mémoire la crue de 2005 qui a eu des conséquences désastreuses pour nos habitations et les infrastructures du Village.

Pour ce qui est de la production de cette centrale, je suis convaincue par les avantages de cette énergie. L'électricité produite par ce moyen est une énergie PROPRE, elle n'émet ni gaz à effet de serre, ni déchets, rien, aucune pollution.
C'est une énergie renouvelable, et écologiquement rentable. C'est donc une très bonne chose pour le village et l'environnement.

Avec ses centrales hydroélectriques et ses panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église, notre petit village joue dans la cour des grands et se place en bonne position parmi les communes qui jouent le jeu de la transition énergétique. Ces initiatives sont à soutenir et encourager++.

Je suis donc favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploitation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge, par la société SNC Micro de la Gorge.

Nora FERRAT-GUERABSI